

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI
19 OCTOBRE 2018

COMPTE-RENDU

Coulombs, le 19 Octobre 2018

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Changement du nom de rue à Chandelles
- Travaux : projet cœur de village, aménagement de l'espace public
- Travaux : déviation des communes de Nogent-le-Roi, Coulombs et Lormaye
- Travaux : pont de fer
- Travaux : cimetière
- Travaux : éclairage public
- Travaux : reprofilage de voiries en agglomération
- Travaux : confortation et élargissement du pont situé grande rue à Coulombs (réfection, création d'une passerelle piétonne en encorbellement, réfection des trottoirs, remplacement des gardes corps)
- Travaux : réfection de la couche de roulement de la chaussée pour la grande rue à Coulombs et l'avenue de l'abbaye
- Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale
- Finances : décisions modificatives
- Avis du Conseil Municipal : chasse aux canards
- Prêt de la salle des fêtes : écoles de Nogent-le-Roi
- Syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement : désignation des délégués
- Questions diverses

Le 19 octobre 2018, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 4 octobre 2018, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : M. Jean-Luc MARTIN, Mme Valérie MONOT, M Didier LE BARS, Mme Nicole DUSSIDOUR, Mme Jacqueline FOUQUET, M. Paul LE RAVALLEC, M. Roland PETIT, Mme Catherine MARIE et M. Daniel GUILLY.

Mme Nathalie ANDREU et Mme Agnès COCHE sont absentes et ont respectivement donné un pouvoir à M. Jean-Noël MARIE et Mme Catherine MARIE.

M. Arnaud SANCHES est absent.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance. La séance débute à 20h02.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

Territoires Energie : M. LE BARS

Pendant l'assemblée générale du 17 octobre ont été abordés les points suivants :

- Les projets de budgets supplémentaires 2018
- Les projets d'orientations budgétaires 2019
- Les barèmes d'interventions 2019

Commission Finances : Mme DUSSIDOUR

Le nouveau comptable des finances publiques de Maintenon M. Pascal PAVY est venu se présenter en Mairie. Il en a profité pour donner son avis. Le budget communal n'appelle pas d'observation de sa part, car les finances municipales sont bien gérées à son avis.

SIRP : M. PETIT

Une visite des nouvelles installations (jeux, tracés, clôtures) dans les cours maternelle, élémentaire et terrain de sport a été organisée.

L'effectif est en hausse en maternelle et stable en élémentaire. A titre d'information, les enfants de Coulombs représentent la majorité des inscrits sur l'ensemble des établissements, soit 135 élèves pour un total de 260.

CCPEIDF Commission enfance : Mme MARIE

Un digicode va être posé à la halte-garderie de Nogent-Le-Roi.

Les séjours « jeunesse » vont être proposés à l'ensemble des jeunes de la Communauté de Communes.

L'extension du RAM (Relais d'Assistante Maternelle) est en cours et le personnel va être redéployé à Nogent-le-Roi et Néron

CHANGEMENT DU NOM DE RUE A CHANDELLES

Compte tenu des problèmes d'acheminement des secours, de livraisons et de courriers, il a été convenu lors de la réunion publique du 6 juillet dernier en présence d'habitants concernés de changer le nom de la « Grande Rue » à Chandelles. Les administrés ont proposé de prolonger le nom « rue de Villiers ».

M. Le Maire informe qu'au préalable, il a saisi pour avis Mme La Préfète d'Eure-et-Loir et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour connaître l'impact de ce changement.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le changement de nom de la rue « Grande Rue à Chandelles » en « rue de Villiers ». La numérotation devra être revue.

TRAVAUX : PROJET CŒUR DE VILLAGE, AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Les travaux correspondant au terrassement, voiries et réseaux divers sont terminés. L'aménagement des espaces verts est en cours.

M. Le Maire fera un nouveau point courant novembre.

TRAVAUX : DEVIATION DES COMMUNES DE NOGENT-LE-ROI, COULOMBS ET LORMAYE

Les travaux de la déviation reliant la RD4 à la RD116 viennent de débuter. La livraison est prévue en septembre 2019. Le budget est de 5 Millions d'Euros. La maîtrise d'ouvrage est le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.

Une demande pour créer une passerelle afin de traverser la voie au niveau de l'école a été faite. Le Conseil Départemental n'y est pas favorable. Une nouvelle proposition est à l'étude pour créer un franchissement, qui serait localisé au niveau du rond-point sur la RD116.

Concernant la jonction entre la RD 116 et la RD 983 (Lormaye-Chandelles), les fouilles archéologiques sur cette zone vont être lancées. Concernant l'ouvrage « viaduc » initialement prévu ou une route dite submersible, afin de traverser la vallée, les solutions sont toujours à l'étude. Une troisième hypothèse serait aussi envisageable.

L'entreprise en charge des travaux va emprunter le chemin communal « le chemin creux ». Une convention de mise à disposition a été transmise en Mairie. La remise en état du chemin est prévue au terme de son utilisation.

TRAVAUX : PONT DE FER

La 2^{ème} phase de sécurisation du pont de fer a été réalisée. Le coût s'élève à 15.200€TTC. Ce projet est éligible à une subvention du Conseil Départemental (FDI).

Une main courante a été réalisée pour permettre aux randonneurs d'accéder au pont. Des nez de marche seront réalisés ultérieurement.

TRAVAUX : CIMETIERE

La construction du colombarium est achevée. La pose des plaques devrait intervenir dans les prochaines semaines.

La commune remercie la famille MAINI qui fait don à la commune des marbreries. Le montant de ce don est de 4432.20€.

TRAVAUX : ECLAIRAGE PUBLIC

Aménagement de l'espace public : accès PMR

Le territoire Energie en charge de la compétence de l'éclairage public a installé l'éclairage du chemin piétonnier aux normes PMR reliant le parking, situé derrière l'Eglise, à la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Le projet s'élève à 7.200€ TTC, le syndicat prend en charge 30% de la dépense et le solde est à la charge de la commune soit 5.040€ TTC. Ce projet est voté à l'unanimité.

Place du souvenir :

Lors du programme de rénovation de l'éclairage public, la place du souvenir n'a pas été prise en compte.

Le Territoire Energie a transmis à la commune une proposition financière d'un montant de 6.200€. Le Syndicat prend en charge 30% de la dépense et le solde de 4.340€ sera à la charge de la commune. Ce projet est voté à l'unanimité.

Déviations de Nogent-le-Roi, Coulombs et Lormaye : cheminement « piétonnier », rond-point de la RD116 :

Le Territoire Energie a transmis à la commune une proposition technique et financière pour éclairer le cheminement piéton.

Le montant du projet s'élève à 21.600€ TTC. Le Territoire Energie prend en charge 30% de la dépense soit 6.480€ et le solde est à la charge de la commune soit 15.120€. Ce projet est voté à l'unanimité.

Les membres votent à l'unanimité les 3 projets et les montants des propositions financières.

TRAVAUX : REPROFILAGE DE VOIRIES EN AGGLOMERATION

Pendant les précipitations du mois de juin dernier, des maisons ont subi des inondations. Après visites sur sites, il serait nécessaire de reprofiler des trottoirs rue de Paris, Grande Rue et Chemin de la Grimpette (n°5). Un premier devis est en cours d'étude. D'autres entreprises vont être sollicitées pour obtenir d'autres propositions techniques et financières.

TRAVAUX : CONFORTATION ET ELARGISSEMENT DU PONT SITUÉ GRANDE RUE A COULOMBS (REFECTION, CREATION D'UNE PASSERELLE PIETONNE EN ENCORBELLEMENT, REFECTION DES TROTTOIRS, REMPLACEMENT DES GARDES CORPS)

Les travaux de confortation et d'élargissement du pont situé Grande Rue à Coulombs sont prévus en 2019. Le coût s'élève à 124.000€ et la participation communale à 42.890€.

Les travaux exécutés seront la réfection de l'étanchéité, la création d'un cheminement piéton sur un côté, le remplacement des gardes corps pour mise en conformité et la réfection de la couche de roulement de la chaussée. Les riverains, professionnels de santé et commerçants seront invités à une réunion d'information.

COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Des travaux de rénovation ont été exécutés en régie en vue de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale :

- Peintures des portes et des ferronneries,
- Tailles des arbres, des haies, ...
- Entretien du cimetière,
- Rénovation de monuments,
-

Concernant le Monuments aux Morts, la commune a sollicité des entreprises pour le nettoyage et la rénovation des bronzes.

La société PFG SERVICES Funéraires d'Auneau et les Ateliers de Coulombs ont répondu.

Le montant de la prestation des PFG SERVICES Funéraires s'élève à 5.698€ TTC et comprend le nettoyage du monument aux morts et de 5 sépultures.

Le montant de la prestation des Ateliers de Coulombs s'élève à 2.702€ HT et comprend la dépose et pose des éléments en bronze, du microbillage, du polissage, du dégraissage et du vernissage.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le choix des prestataires et les montants des propositions financières.

M. Le Maire, M. GUILLY et M. PETIT ont rencontré Mme la Directrice de l'école élémentaire de Coulombs pour organiser la cérémonie du 11 novembre avec la participation d'élèves lors de la commémoration.

Mme MONOT propose une poésie de Jacques-Hubert FROUGIER intitulé « 14-18 Folie Meurtrière ». Elle sera proposé à Madame La Directrice.

Mme MARIE regrette l'absence de sollicitation de la bibliothèque de Coulombs.

M. GUILLY souhaite l'acquisition de bleuets de France.

FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES

Il convient pour honorer certaines dépenses de procéder à des décisions modificatives au budget communal comme suit :

DM1 : Aménagement des abords de l'Eglise

Pour honorer la participation financière afin d'installer l'éclairage du cheminement piétons aux abords de l'Eglise, voté dans un point précédent, il convient de prendre

au budget en sur équilibre la somme de 5.021€ et d'abonder le projet 170004, compte 2041582.

DM2 : Aménagement des abords de l'Eglise - Place du souvenir

Pour honorer la participation financière et ainsi rénover les éclairages publics de la Place du souvenir aux abords de l'Eglise, voté dans un point précédent, il convient de prendre au budget en sur équilibre la somme de 4.340€ et d'abonder le projet 170004, compte 2041582.

DM3 : Cimetière - réfection du monument aux Morts

Pour honorer la participation financière pour la rénovation du monument aux morts, voté dans un point précédent, il convient de prendre au budget en sur équilibre la somme de 8.400€ et d'abonder le projet 180010, compte 2158.

DM4 : Camion communal IVECO

Le compte général prévu au projet 180007 « Acquisition d'un véhicule IVECO » n'est pas le bon, il convient de transférer la somme de 24.600€ prévue initialement au compte 21561 au compte 2182.

DM5 : Travaux de la bibliothèque - Projet 180001

La facturation de l'entreprise STC Sanitherm Concept dépasse de 40€ la somme initialement budgétée. Il convient de prendre du budget en sur équilibre la somme de 40€ et l'affecter au projet 180001 compte 2158.

DM6 : Entretien du tracteur

Il convient pour honorer une facture d'entretien du tracteur communal de prendre du budget en sur équilibre la somme de 3.663€ et de l'affecter au compte 61551.

DM7 : Charges de personnel

Il convient d'abonder le chapitre 012 Charges de personnel la somme de 30.500€. Cette somme sera prélevée du budget en sur équilibre.

DM8 : Cage à feuilles - véhicule communal

Compte-tenu de l'acquisition d'un nouveau véhicule communal et pour des raisons de services, il a été nécessaire d'acquérir une cage à feuilles adaptée au nouveau camion. Celle-ci permet de ramasser les feuilles des arbres. Il convient de prendre la somme de 3.432€ du budget en sur équilibre et d'abonder le compte 2158 projet 180011.

Les décisions modificatives sont votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL : CHASSE AUX CANARDS

Depuis 2 ans, une chasse aux canards est organisée. Elle crée des nuisances et des plaintes de riverains.

M. Le Maire a saisi dès le début Mme la Préfète. Les gendarmes sont intervenus.

Le contrôle de légalité est respecté et la chasse se déroulerait dans le respect de la loi. Il s'agit d'une chasse qui serait organisée 4 fois par an, les jeudis.

M. Le Maire propose que des élus aillent à la rencontre de l'organisateur pour organiser une médiation avec les habitants de Coulombs.

Mme MONOT et M. GUILLY se sont proposés.

PRET DE LA SALLE DES FETES : ECOLES DE NOGENT-LE-ROI

Trois demandes ont été reçues en Mairie :

- L'association des parents d'élèves des écoles G.COUTE et E.MESQUITE de Nogent-le-Roi souhaite organiser un loto le 12 janvier 2019,
- L'APEL Saint-Joseph souhaite organiser un loto le weekend du 23 et 24 mars 2019,
- Le GPE PEGUY ROSTAND souhaite organiser un loto le weekend du 28 et 29 septembre 2019.

M. Le Maire rappelle que les habitants de Coulombs bénéficient régulièrement des infrastructures de la commune de Nogent-le-Roi.

La capacité de la salle des fêtes est importante et permet ainsi de meilleures recettes, lesquelles contribuent à financer des projets éducatifs tout au long de l'année pour ces 5 écoles de Nogent-le-Roi.

Les membres du conseil votent à la majorité les prêts de la salle des fêtes. Mme DUSSIDOUR s'abstient.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DESIGNATION DES DELEGUES

Madame la Préfète a validé la procédure d'extension des compétences du Syndicat d'Exploitation des Pompages du Bois de Ruffin qui deviendra au 1^{er} janvier « Eaux de Ruffin ».

Cette procédure entraîne la dissolution de plein droit des syndicats suivants :

- SI des eaux et de l'assainissement de l'agglomération de Nogent-le-Roi
- SI des eaux de Villemeux-sur-Eure
- SI des eaux de Senantes
- SI des eaux d'Ecluzelles-Charpont

A compter du 1^{er} janvier 2019, le syndicat des « Eaux de Ruffin » devient un syndicat intercommunal composé des communes suivantes :

Boutigny-Prouais, Bréchamps, Charpont, Chaudon, Coulombs, Croisilles, Ecluzelles, Faverolles, La Chapelle-Forrainvilliers, Le Boullay-Mivoye, Les Pinthières, Lormaye, Néron, Nogent-le-Roi, Ouerre, Saint-Laurent-la-Gâtine, Saint-Lucien, Senantes et Villemeux-sur-Eure.

Conformément au projet de statuts du syndicat « Eaux de Ruffin », chaque commune doit être représentée au sein du nouveau syndicat, il convient de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant pour la commune de Coulombs.

M. MARTIN, M. PETIT et M LEBARS souhaitent présenter leurs candidatures. Les membres du conseil décident à l'unanimité de désigner comme délégués titulaires M. MARTIN et M. PETIT et comme délégué suppléant M. LE BARS.

M. Le Maire rappelle que le SIEA de Nogent-le-Roi est un syndicat bien géré, qui permet aux habitants de bénéficier de services de qualité à un prix raisonnable.

QUESTIONS DIVERSES

M. Le Maire informe que les professionnels de santé de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Coulombs ont fait don d'un défibrillateur à la commune. M. Le Maire souhaite les solliciter pour définir le meilleur emplacement.

M. Le Maire transmet les informations suivantes :

- le plafond de la cave de la Bibliothèque est en mauvais état,
- il faut prévoir une intervention pour les trottoirs de Mme PARIGOT et Mme LE MAGOREC,
- M. BONED domicilié en haut de la côte à Ratapoil souhaite un point d'éclairage. M. LE BARS a pris contact avec le Territoire Energie.

Mme MONOT signale que les poteaux en bois installés pour le déploiement du Très Haut Débit posent un problème. Il serait plus judicieux de passer le câble en façade. M. Le Maire informe qu'une réunion de chantier aura lieu ce lundi et que ce point sera aussi abordé.

Mme MONOT souhaite connaître l'avancée de la demande concernant la limitation de vitesse au niveau du centre équestre sur la route de Bréchamps. M. Le Maire informe que le Conseil Départemental est en charge du dossier. M. Le Maire relance les services du CD28 pour intervention.

Mme MONOT souhaite remettre à l'ordre du jour le projet d'aménagement des combles de la Mairie pour permettre l'archivage. M. LE BARS informe que le Territoire Energie peut guider la commune pour les économies d'énergie.

M. LE BARS informe que la borne de recharge électrique pour les véhicules, installée place du souvenir, fonctionne. Elle sera intégrée par les opérateurs agréés dans les meilleurs délais.

M. LE BARS informe que l'éclairage public avenue de l'Abbaye aux abords du magasin « la vie en bio » va être réinstallé en retrait de la voie.

M. LE BARS informe que le radar installé à l'entrée de Coulombs est hors service.

Mme MONOT signale que la lampe petite « rouge » du feu tricolore rue de Paris ne fonctionne plus.

Mme DUSSIDOUR souhaite savoir quand le projet de l'abris de bus sera réalisé. M. Le Maire informe que le maçon retenu est souffrant. La commune va ressolliciter des entreprises et organiser une réunion avec les riverains concernés.

M. LE RAVALLEC souhaite que les marquages au sol sur le parking de la place du souvenir soient refaits.

M. LE RAVALLEC souhaite connaître la date d'intervention pour la réfection des enrobés dans le lotissement Les Marques Bouteilles pour donner suite à l'enfouissement de la ligne HTA. M. LE BARS répond que les travaux devraient avoir lieu pendant les vacances scolaires.

M. PETIT est satisfait de l'enfouissement de la ligne qui surplombait le groupe scolaire mais en revanche, beaucoup moins satisfait des finitions liées à ces travaux.

M. PETIT rappelle la suppression de l'arrêt de car situé dans le Lotissement Les Marques Bouteilles. La décision n'a pas été facile à prendre mais les motivations sont liées à la sécurité des enfants. Pour rappel 165 enfants sont inscrits et deux cars sont nécessaires pour le transport scolaire.

Mme MARIE souhaite savoir si, comme l'an passé, l'association THE'COUL présentera un spectacle au Noël des enfants de la Commune.

Mme MARIE donne des informations au sujet des réunions communautaires.

Bibliothèque : Mme MARIE et M. Le Maire ont rencontré Mme ZORER et Mme GRAAM. Il a été décidé d'organiser des réunions trimestrielles et de proposer à Mme ZORER lors d'un prochain conseil municipal de faire un résumé des actions prévues pour l'année 2019.

CCAS : Mme MARIE informe que les membres du CCAS ont choisi les colis de fin d'année. Les courriers de réservation vont être envoyés prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h46.

M. Jean-Noël MARIE
Maire de Coulombs
Conseiller Départemental du Canton d'Epéron

